

Arrêté

Générale

colonial

## Arrêté n° n°17 , (Arrêté de promulgation du 26 août 1935.)

Ministère  
ACTES DU POUVOIR CENTRAL

Date de publication  
26 août 1935

Numéro JO  
n° 465 du 31/08/1935

Date du numéro  
31 août 1935

### VISAS

Le Gouverneur de la Côte française des Somalis et dépendances, officier de la Légion d honneur Vu l'ordonnance organique dn 18 septembre 1844, rendue applicable à la colonie par décret du 18 juin 1884

**Vu** l'arrêté du 1° » octobre 1914, réglant le mode de promulgation et de publication des lois, décrets et arrêtés et les conditions dans lesquelles ces lois, décrets et arrêtés deviennent exécutoires

**Vu** le décret du 4 août 1935 modifiant le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies, inséré au Journal officiel de la République française du 7 août 1935,

### TEXTE INTÉGRAL

Art. 1, — Est promulgué à la Côte française des Somalis le décret du 4 août 1935 susvisé, modifiant le décret du 30 décembre 1912 sur le régime financier des colonies Art. 2, — Le présent arrêté sera enregistré, publié et communiqué partout où besoin sera

**SILVESTRE.**